

LES JOURS DE **LANS**

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE • ÉTÉ 2026

n°44



LANS-EN-VERCORS

MAIRIE

Un esprit d'ouverture
et de co-construction

DOSSIER SPÉCIAL

Commissions
et espaces de travail

SAISON ESTIVALE

Une saison festive
et détendue !

SOMMAIRE

P. 03
MAIRIE

P. 04
DOSSIER SPÉCIAL

P. 10
SAISON ESTIVALE

P. 11
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



RESTEZ INFORMÉS !

 MAIRIE-LANSENERCORS.FR
 COMMUNEDELANSENERCORS

POUR VOUS INSCRIRE
ET RECEVOIR
LA LETTRE D'INFORMATION



SCANNEZ-MOI

Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



ÉDITO

Chères Lantières, chers Lantiers.
À l'occasion de ce premier bulletin municipal depuis les élections, je voudrais commencer par vous remercier. Vous remercier de la confiance que vous avez accordée à l'équipe de Lans en action et moi-même. J'en suis très honorée.

Cette confiance nous oblige : dans l'attention que nous porterons à chacun, à l'intérêt général, et vis-à-vis des générations futures. En inscrivant notre projet dans le temps long, nos actions d'aujourd'hui prendront soin des habitants de demain.

L'équipe municipale se veut proche de ses habitants et attentive à chacun. Agents et élus portent tous cette volonté de proximité et de service. Et pour augmenter encore la capacité d'action de la commune, vous pouvez en être partenaire par vos propositions, votre engagement et votre implication. Je vous invite d'ailleurs à venir échanger lors des rencontres élus-habitants.

« VENEZ AU CONTACT DE VOS ÉLUS LORS DE RENCONTRES ÉLUS-HABITANTS. »

Aujourd'hui, beaucoup des sujets qui concernent votre quotidien se traitent à l'échelle de l'intercommunalité (CCMV) : les déchets, l'urbanisme, le logement, l'eau et l'assainissement, la petite enfance, etc.

Les élus communaux sont aussi les élus de l'intercommunalité. Nous portons donc la même attention aux

habitants dans chacune de ces instances. Nous partageons également la responsabilité d'apaiser, de rassembler au-delà des différences, et de créer les conditions pour que chacun trouve sa place.

Ainsi, les six maires du plateau ont décidé de se faire confiance et de s'appuyer sur ce qui les rassemble davantage que sur ce qui les différencie. Nous souhaitons construire un espace de décision ouvert et constructif, afin de relever ensemble les défis de notre territoire.

Nous nous appuierons sur le dialogue et construirons avec les habitants, des solutions durables au service des générations futures.

Violaine Vignon
Maire de Lans-en-Vercors

POSER LES FONDATIONS DU MANDAT, POUR AGIR DURABLEMENT

Depuis les élections municipales de mars dernier, la nouvelle équipe d'élus (majorité et minorité) s'est mise au travail avec la volonté d'agir au service de l'ensemble des habitants de Lans-en-Vercors.



© Mairie de Lans-en-Vercors

Dès notre installation, nous avons consacré plusieurs semaines à rencontrer les partenaires de la commune, les nombreux acteurs du territoire, ainsi que les agents, pour partager leur quotidien. Pour beaucoup d'entre nous, il s'agit d'un premier mandat. Cette phase d'écoute et d'apprentissage est indispensable pour comprendre le fonctionnement de notre collectivité, mesurer ses forces et identifier les leviers d'action.

Parallèlement, nous nous sommes rapidement investis dans les dossiers en cours : suivi du chantier du

bâtiment nord du groupe scolaire, recrutements, préparation des projets à venir et accompagnement des services municipaux dans leurs missions quotidiennes.

Nous avons également engagé un travail sur l'organisation afin de renforcer la coopération entre élus, services municipaux et habitants. La répartition des délégations a été repensée, avec davantage de responsabilités partagées et la création de binômes sur des thématiques transversales, pour favoriser le travail collectif, éviter que les décisions ne soient portées

par une seule personne, et mieux prendre en compte les liens entre les sujets. Les commissions ont été réorganisées afin de traduire pleinement les ambitions du projet municipal. Violaine Vignon en est membre de droit pour chacune.

Fidèles à nos engagements, nous plaçons la communication, la pédagogie et la participation citoyenne au cœur de notre action : nous souhaitons permettre à chacun de mieux comprendre les décisions prises, les contraintes auxquelles la commune est confrontée et les choix qui en découlent.

Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir les premières commissions installées ainsi que les grandes orientations qui guideront leur action au cours du mandat. Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver nombreux lors des temps d'échange et de participation qui seront proposés dans les mois à venir. ■

◆ PLUS D'INFORMATION

Soucieuse de renforcer le dialogue avec les habitants, l'équipe municipale propose des permanences ouvertes à tous, sans rendez-vous.

**Prochaines rencontres : samedis
19 sep. et 12 déc. de 9h à 12h.**

DEUX COMMISSIONS TRANSVERSALES

Dans une nouvelle municipalité, poser des bases de travail claires, partagées et efficaces est essentiel. C'est le sens des deux commissions « méthodes » : des espaces transversaux au service de toutes les instances municipales. Leur objectif : faciliter la coordination, harmoniser les pratiques et renforcer la lisibilité de l'action publique. La commission « Construire des finances robustes » et la commission « Participation citoyenne et communication » n'ont pas vocation à se substituer aux autres instances, mais à les accompagner et les structurer. ■

QUELLES SONT VOS HABITUDES ?

La commune dispose de plusieurs outils de communication pour vous permettre de ne manquer aucune information. Lesquels connaissez-vous ? Lesquels utilisez-vous ? Lesquels aimeriez-vous avoir ? Où allez-vous chercher l'information ? Dites-nous tout en remplissant le questionnaire que vous trouverez en scannant le QR code ci-dessous ! Vous n'avez pas de smartphone ? Le questionnaire est disponible en version papier à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune. ■

SCANNEZ-MOI

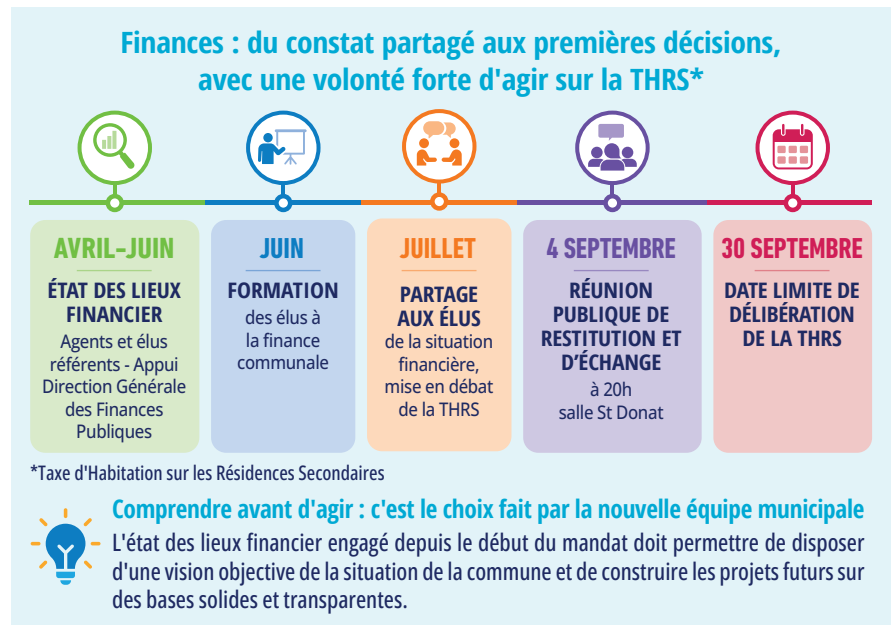


pour accéder au questionnaire

COMMISSION « CONSTRUIRE DES FINANCES ROBUSTES »

Cette commission est composée de Joseph Boyer, Françoise Bugnet-Brechenmacher, David Vilain et Michaël Kraemer. Elle vise à ancrer durablement le financement des ambitions communales tout en préservant la qualité des services rendus à la population. Cela s'articule autour de deux axes stratégiques :

- renforcer la solidité du modèle financier communal, en améliorant les capacités d'autofinancement et d'investissement, en développant les coopérations avec les partenaires du territoire et en privilégiant des décisions responsables, guidées par l'intérêt général et une vision de long terme ;
- développer une véritable culture de la transparence financière en rendant les finances communales plus compréhensibles, en expliquant les enjeux et les choix budgétaires aux habitants, et en favorisant progressivement leur implication dans les réflexions et décisions qui engagent l'avenir de la commune. ■



COMMISSION « PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION »

Françoise Bugnet-Brechenmacher, Joseph Boyer, Julien Ammar, Salomé Malevergne, Valérie Mouton, David Vilain, Caroline Biard et Virginie Juraszek vont participer à cette commission. Son ambition générale vise à développer une communication de proximité, au service d'une démocratie locale vivante. Il s'agit de permettre à chacun de mieux comprendre les décisions publiques, leurs enjeux et leurs contraintes, afin de favoriser une participation éclairée. La transparence sur les choix et les réalisations a pour ambition de renforcer la confiance dans l'action communale. Cette commission veillera également à offrir à chacun la possibilité de s'exprimer et d'être entendu, pour des décisions mieux partagées. Enfin, elle encouragera l'engagement citoyen, créera du lien entre habitants, élus, agents et acteurs locaux, et valorisera l'identité et le patrimoine du village comme vecteurs de cohésion et de participation. ■

COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME ET HABITAT

Clémentine Bardo, Françoise Bugnet-Brechenmacher, Jérôme Rilliot, Anaëlle Rochas, Frédéric Rochas, Michaël Kraemer et Philippe Bernard composent cette commission.

La commission s'appuie sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet Habitat (PLUi-H). Cet outil constitue la feuille de route de l'aménagement du territoire. Son objectif est de concilier développement, qualité de vie et préservation de l'identité du Vercors. Il vise à répondre aux besoins en logements permanents, à favoriser la mixité sociale et à limiter l'étalement urbain en privilégiant un développement maîtrisé des centres-bourgs. Il accompagne également le dynamisme économique, touristique et commercial du territoire tout en protégeant les espaces agricoles, forestiers et naturels. Il encourage enfin la préservation durable de l'attractivité et du cadre de vie du Vercors. La commission émet un avis sur les demandes d'autorisation d'urbanisme, au regard du règlement du PLUi-H. ■



© OTI

FAVORISER LE LOGEMENT À L'ANNÉE

Afin de favoriser le logement d'habitants permanents, la commune souhaite mettre en place une servitude de résidence principale sur certains secteurs à urbaniser. Cette mesure sera étudiée avec la CCMV dans le cadre de la modification n°3 du PLUi-H.

TRAVAUX DE L'ÉCOLE : BIENTÔT LA FIN



© Mairie de Lans-en-Vercors

La dernière phase des travaux du bâtiment nord de l'école est lancée. Les aménagements intérieurs sont en cours d'achèvement avec les finitions des sols et des peintures. Les espaces vont pouvoir être progressivement mis à la disposition des élèves et des enseignants. Ces derniers retrouveront leurs classes au rez-de-chaussée dès la rentrée et l'équipe éducative pourra investir les nouveaux espaces dédiés du premier étage. Les modulaires seront démontés durant l'été et les enfants profiteront à nouveau de la cour, qui sera équipée d'un préau de 180 m². Les salles d'activités et la bibliothèque rouvriront progressivement dans le courant de l'automne, et les espaces associatifs et le logement d'urgence seront terminés d'ici fin 2026. ■

COMMISSION « AMÉNAGER LE TERRITOIRE »

Au sein de cette commission vont collaborer : Violaine Vignon, Clémentine Bardo, Joseph Boyer, Katelyne Bräunlich, Françoise Bugnet-Brechenmacher, Bastien Chalavon, Thierry Lebel, Jérôme Rilliot, Frédéric Rochas, Philippe Bernard et Michaël Kraemer.

La commission intervient de manière transversale sur la gestion des bâtiments communaux, les mobilités, le logement, l'urbanisme et la transition énergétique. Elle planifie et pilote les actions dans ces domaines avec plusieurs objectifs : améliorer la sécurité routière et développer les mobilités douces ; faciliter l'accès au logement pour les familles à revenus modestes et les actifs du plateau, tout en limitant la spéculation immobilière et les résidences secondaires ; définir des orientations d'urbanisme pour préserver les espaces agricoles, contenir l'étalement urbain et favoriser une densification maîtrisée ; enfin, développer les énergies renouvelables, réduire les consommations énergétiques et limiter les nuisances sonores. ■

COMMISSION « PRÉSERVER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT »

Cette commission est composée de Katelyne Bräunlich, Thierry Lebel, Bastien Chalavon, Jérôme Rilliot, David Vilain, Yannick Rochas et Philippe Bernard. Elle a pour objectif de préserver durablement la qualité de l'environnement du territoire, en agissant sur les milieux naturels, la biodiversité, l'eau, l'air, les sols et la lutte contre les pollutions. Cette commission veut aussi contribuer à la transition écologique en limitant les effets du dérèglement climatique et en sensibilisant davantage population et organisations locales. Concrètement, ses priorités, entre autres, sont de protéger les zones naturelles sensibles et les espèces en travaillant main dans la main avec le Parc naturel régional du Vercors et de développer des actions pédagogiques autour de l'environnement, par exemple en aménageant la zone de l'écluse et en lançant un projet de renaturation de la cour d'école. L'ambition est de passer du diagnostic à des mesures visibles, partagées et mesurables. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

PARTAGER L'ESPACE : UN RESPECT MUTUEL

Avec le retour des beaux jours, les espaces naturels accueillent troupeaux, éleveurs, randonneurs, vététistes et visiteurs. Le pastoralisme entretient les paysages de montagne et soutient l'alimentation locale, tandis que les activités de pleine nature participent à l'attractivité et à l'économie du territoire. Cette cohabitation repose sur des gestes simples : rester sur les sentiers, emporter ses déchets, respecter les troupeaux et le travail des éleveurs. Face aux chiens de protection, gardez votre calme et contournez le troupeau. Simon Dumas, le médiateur pastoral de la commune, sera présent tout l'été pour répondre à vos questions et vous conseiller. ■

RENATURATION DE LA BOURNE



© Symbhi

La commune soutient le projet de restauration de la Bourne porté par le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère. Cette démarche vise à répondre aux dégradations constatées au fil des années : uniformisation du lit de la rivière, diminution de sa capacité d'auto-épuration, fragilisation de la biodiversité et risque de pollution dû à la proximité du réseau d'assainissement. Le projet prévoit de redonner à la Bourne un fonctionnement plus naturel en diversifiant les écoulements, en restaurant la végétation des berges et en sécurisant les secteurs sensibles. Ces aménagements favoriseront la qualité de l'eau, le développement des habitats aquatiques et l'adaptation de la rivière au changement climatique. Les travaux démarreront dès la finalisation des différentes études. ■

COMMISSION « SOUTENIR L'AGRICULTURE ET LA MUTATION DE LA FORÊT »

La commission est constituée de Yannick Rochas, Bastien Chalavon, Katelyne Bräunlich, Jérôme Rilliot, Mathis Coste, et Philippe Bernard. Elle accompagnera les évolutions agricoles et forestières de la commune. La commission a la volonté d'offrir aux agriculteurs et agricultrices un cadre de travail serein, en facilitant leurs démarches, en renforçant les échanges avec la commune, ses élus et services, et en soutenant l'adaptation et la transmission des exploitations. Par ses actions, elle souhaite contribuer à pérenniser l'activité agricole, améliorer la desserte des parcelles et valoriser les produits locaux. Sur le volet forestier, elle promeut une gestion durable et la valorisation locale du bois, en développant le bois-énergie, en valorisant les bois déperissants et en favorisant des essences adaptées au climat, tout en maintenant un travail étroit avec l'ONF. Cette commission travaillera en articulation avec les commissions « Aménager le territoire » et « Préserver la qualité de notre environnement ». ■

FOCUS ENTREPRISES ET COMMERCES

Les acteurs de la vie économique des villages ont comme interlocuteur public principal la communauté de communes qui a la compétence « développement économique », avec Katherine Fossa et Caroline Delavenne, chargées de mission au service aménagement et économie. La CCMV propose une offre de services aux entreprises : accompagnement à la reprise ou la création d'une entreprise, aides, immobilier et foncier, emploi...

♦ Plus d'informations sur www.vercors.org/fr/entreprises. ■

AUX COULEURS DU TOUR DE FRANCE

A l'occasion du passage du Tour de France sur la commune le jeudi 23 juillet, l'Union des Commerçants et Artisans s'est unie à La Passerelle pour proposer une décoration haute en couleur ! Les petites mains des enfants vont venir décorer des vélos récupérés spécialement pour l'occasion afin de décorer, comme il se doit, les devantures des commerces du village.

Peinture, crépon, rubans, pinceaux, il y en aura partout, les idées fusent, belle initiative ! ■



© La Passerelle

COMMISSION « DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE »

Clémentine Bardo, Léa Besnard, Mathis Coste, Thierry Lebel, Yannick Rochas et Michaël Kraemer participent à cette commission.

L'objectif de cette commission est de développer une économie de montagne durable, adaptée aux évolutions climatiques, touristiques et sociales, créatrice d'emplois locaux pérennes et fondée sur la coopération, les solidarités et l'ancrage territorial.

Cet objectif s'articule autour d'axes stratégiques : consolider l'attractivité touristique toute l'année en préservant l'activité hivernale et en développant les activités de pleine nature, soutenir et aller à la rencontre des commerces et artisans locaux en favorisant l'animation et l'achat local, faciliter l'installation de nouveaux commerces et poursuivre l'affirmation de Lans-en-Vercors comme une destination touristique éco-responsable, mettant en valeur son identité, son patrimoine, l'itinérance et le cyclotourisme. ■



© Focus Outdoor

COMMISSION « FAIRE VIVRE LE VILLAGE ENSEMBLE »

Cette commission est composée de Joseph Boyer, Françoise Bugnet-Brechenmacher, Julien Ammar, Mathis Coste, Nicolas Lespinasse, Salomé Malevergne, Virginie Juraszek et Caroline Biard.

Elle vise à faire du village un espace de vie dynamique, accueillant et solidaire, où chacun trouve sa place grâce à l'initiative locale et à des activités accessibles à tous. L'objectif est de renforcer la vie collective en soutenant les associations et les événements, tout en faisant évoluer la mairie vers un rôle de partenaire actif des habitants.

La commission veut d'abord mieux connaître les associations, définir des critères de soutien et structurer les partenariats. Elle prévoit aussi de favoriser une offre culturelle et événementielle plus inclusive, de lever les freins à la pratique sportive et culturelle, d'accueillir les nouveaux habitants, et d'améliorer les équipements dédiés à la vie locale. ■

DES PANNEAUX ACOUSTIQUES POUR LA CRÈCHE

Pour améliorer l'acoustique de la salle d'activités, sept panneaux en fibres végétales seront suspendus au plafond de la crèche. Ils seront posés par les agents des services techniques durant la fermeture estivale. Les travaux incluront également un rafraîchissement de la peinture des murs et du plafond. ■

SOUTIEN AUX PROJETS DES ÉCOLES

Les projets des écoles sont fortement soutenus par la collectivité depuis de nombreuses années. Classes transplantées, activités culturelles, sportives et environnementales, cycles ski et piscine, sont autant d'actions portées par les équipes enseignantes et soutenues par la commune, avec la volonté de poursuivre ce soutien dans une démarche de co-construction. ■

UN SERVICE DE LA CCMV POUR LES ADOS

Activ'Ados est l'accueil de loisirs intercommunal et itinérant du service Enfance Jeunesse de la CCMV.

Il permet aux jeunes, dès la 6e, d'avoir accès à des stages, des séjours et des animations de proximité dans les villages.

◆ Plus d'infos :
www.vercors.org
ou 04 76 95 62 33

COMMISSION « GRANDIR DANS UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF »



© La Passerelle

Cette commission est composée de Irina Brandina, Julien Ammar, Nicolas Lespinasse, Salomé Malevergne, Valérie Mouton, Virginie Juraszek et Caroline Biard. Elle a pour ambition de construire une politique éducative inclusive et bienveillante au service des enfants, des jeunes et de leurs familles. Elle fixera des axes de travail à l'équipe éducative de la Passerelle pour favoriser l'autonomie, la participation et l'épanouissement des enfants. S'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire, elle encouragera la coopération, la citoyenneté et l'esprit critique. Elle a pour ambition de renforcer les liens entre familles, enseignants, animateurs et partenaires du territoire, en incitant les parents à devenir acteurs du projet. Elle contribuera également au bien-être et au vivre-ensemble à travers la prévention des violences, le soutien aux initiatives des jeunes et le renforcement des liens intergénérationnels. ■

LE CMJ : UNE DYNAMIQUE GRANDISSANTE ET DES JEUNES INVESTIS

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance ouverte aux jeunes du CM1 jusqu'à l'aube de leurs 18 ans. C'est un espace de citoyenneté où l'on parle projets, commémorations, découverte et compréhension du système politique français et même international grâce au lien avec le jumelage. Deux types de projets se développent : ceux impulsés par l'équipe municipale et ceux impulsés par les jeunes. Cette année, c'est la pêche qui est au cœur de leurs projets citoyens : nettoyage des rivières, initiation ouverte à tous, compréhension de la réglementation, aménagement des espaces, etc. Un panel de compétences y est développé, grâce à l'apprentissage non-formel et aux différentes méthodes employées. Le CMJ mènera ses futurs nouveaux projets en faisant participer l'ensemble des jeunes de la commune et sera un accompagnateur pour ces derniers. Être citoyen ne se décrète pas, cela se construit et leur investissement le montre bien. ■

LES AUTRES INSTANCES INVESTIES

D'autres commissions sont mises en place pour le bon fonctionnement de la collectivité : la commission municipale de sécurité, la commission communale d'impôts directs, les commissions d'appels d'offres et de délégations de service public. Les élus sont également représentés au sein du Comité Technique Local, l'espace de dialogue social de la collectivité.

Leur investissement ne s'arrête pas aux commissions, différentes instances nécessitent que la commune soit représentée : l'Office de tourisme intercommunal Vercors, le Parc naturel régional du Vercors, Territoire d'Énergie Isère, la crèche 3 P'tits Tours, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, l'association des communes forestières de l'Isère, la Fédération française des stations vertes de vacances et des villages de neige, l'ASA du Vercors, la Revola ou encore l'ADMR. Des correspondants défense ainsi qu'incendie et secours sont également désignés.



Des élus communaux siègent dans des commissions à la communauté de communes et cinq sont aussi élus intercommunaux. La CCMV est une structure essentielle dans le quotidien du territoire, en portant notamment des sujets tels que la gestion de l'eau, des déchets et de la petite enfance. ■

LES AMBITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Le Cairn ambitionne de devenir un lieu culturel accessible à tous, où chacun se sent légitime et prend plaisir à venir. Sa programmation s'articulera autour d'axes complémentaires : des propositions pour les adolescents et les adultes tout en développant son offre familiale et en tenant compte d'horaires adaptés aux actifs, aux familles et aux seniors. Il aura pour projet de valoriser les pratiques amateurs locales. Le Cairn fera vivre des rendez-vous autour d'enjeux de société et du territoire, comme l'environnement ou l'histoire locale. Il souhaite aussi aller à la rencontre de ses habitants et ceux des autres communes du territoire, en concertation et en cohérence avec ses partenaires. ■

LES AMBITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale sera au cœur de la politique sociale de la commune. Son action s'articulera autour de plusieurs priorités :

- lutter contre la précarité et le non-recours aux droits, en simplifiant par exemple l'accès aux aides,
- renforcer le lien social et la proximité, en concevant un programme annuel d'actions conviviales,
- développer des actions intergénérationnelles, en lien avec les écoles,
- promouvoir l'accès aux droits et aux soins,
- contribuer à la protection des publics vulnérables (protection de l'enfance, prévention des violences intrafamiliales),
- faire évoluer l'offre destinée aux seniors pour mieux répondre aux attentes des habitants.

Pour faire face à ces enjeux, le CCAS conduira une analyse des besoins sociaux du territoire. ■



LES AMBITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REML

Le but premier de la Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans est de préserver l'activité ski, élément fort de l'identité du village, tout en préparant son adaptation aux évolutions climatiques. Elle poursuivra le travail engagé pour maintenir une offre de glisse accessible aux habitants, aux scolaires et aux visiteurs lorsque les conditions le permettent. En parallèle, la régie développera de nouvelles activités afin de réduire sa dépendance à la neige et renforcer son attractivité tout au long de l'année. Des actions événementielles viendront soutenir l'animation du site et son rayonnement auprès des habitants et des touristes. La REML travaillera également à améliorer son autonomie énergétique et financière, notamment grâce aux énergies renouvelables et à la diversification de ses ressources. ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

Les enfants de Microscopia : à la recherche de Rosaly Green (Tome 1), une BD jeunesse de Delphine Le Lay et Alexis Horellou, éd. Dargaud, 2026



Attention où vous mettez les pieds... l'aventure se cache peut-être sous vos chaussures ! Pour Lynette et Nino, c'est le début d'une épopée. Une simple touffe d'herbe devient une jungle, le moindre insecte un compagnon... ou un danger ! Entre péripéties, rencontres étonnantes et secrets à percer, la BD pleine de poésie nous embarque dans une fascinante expédition à hauteur d'insecte. Un voyage miniature qui donne envie de regarder la nature d'un tout nouvel œil. *À partir de 9 ans.*

Le secret de l'herboriste, un roman ados d'Alice Doublier, éd. Slalom, 2026



Une « romantasy » qui mélange enquête, magie, poisons et romance. Héliébore s'adonne en secret à l'herboristerie, dont la pratique est interdite dans le royaume. Quand des nobles sont empoisonnés, un mystérieux cavalier la menace si elle ne l'aide pas à dénicher le coupable grâce à sa connaissance des plantes. Sous l'enquête et la romance, on découvre un récit d'apprentissage et de résistance, où la connaissance est un acte politique et où les femmes sont fortes. *Dès 13 ans.*

Bons baisers, bon appétit ! Poèmes culinaires à la carte, par Émilie Bernard, éd. de l'Épure, 2026



Les éditions de l'Épure ont le bon goût de réimprimer une série culte de cartes postales illustrées des années 1960-70, sur le thème des recettes de cuisine et de la gastronomie régionale, rédigées en alexandrins par Émilie Bernard, la poétesse la plus lue de sa génération. Un livre à déguster comme un bon plat, avec tendresse, curiosité, et un zeste de nostalgie.

UNE SAISON ESTIVALE FESTIVE ET DÉTENDUE !

Cet été, François Audard, le nouveau responsable animation événementiel de l'OTI Vercors, a concocté un programme qui ravira à coup sûr les habitants et les vacanciers. Retrouvez chaque jeudi le traditionnel marché nocturne, avec les artisans et producteurs du territoire, animé par un concert pour swinguer sur la place ! Mais aussi : une chasse aux trésors, des olympiades et bien d'autres animations pour passer un bel été. Sans oublier les événements traditionnels, organisés par les associations, comme la course « T'es pas CAP », la Fête du Foin, le Marmotte Highline Project Festival (MHP) et la Fête de la Moisson.

◆ *Retrouvez l'ensemble des animations et événements sur www.vercors-experience.com.* ■



© OTI



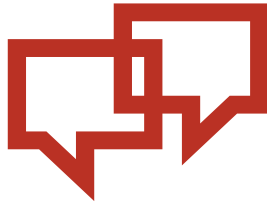
© Nadine Barbaryson

LA SAISON CULTURELLE DU CAIRN

Nous vous invitons à découvrir les spectacles que nous avons sélectionnés avec soin et curiosité pour la saison 2026/27. Au programme : les genres les plus variés, des propositions pour tous les goûts et tous les âges, des formes connues comme originales, des œuvres populaires ou singulières !

Avec une nouveauté : une scène ouverte sera offerte aux talents locaux en mai 2027 (modalités d'inscription courant septembre sur lecairn-lansenvercors.fr). Et vous retrouverez bien sûr le festival Jeunes Bobines aux vacances d'hiver, des animations et des expositions.

L'ouverture de saison aura lieu en septembre, mais cette année vous pouvez réserver vos places via la billetterie en ligne dès le 8 juillet ! L'ensemble des spectacles sont consultables sur le site internet et la brochure papier sera disponible cet été. N'attendez pas pour programmer vos sorties culturelles ! ■



LA MAJORITÉ

Depuis notre élection, c'est avec humilité, sérieux et énergie que la majorité municipale s'est mise au travail. Ces premiers mois ont été consacrés à la prise en main des dossiers et à la rencontre des agents et acteurs concernés. Nous les remercions pour leur accueil. Nous sommes au service de l'intérêt général et voulons asseoir notre action sur un travail de fond et une méthode favorisant la participation citoyenne. Celle-ci vise à mieux associer citoyens, agents et élus dans la construction de la décision, sans diluer notre responsabilité de représentants.

Nous souhaitons favoriser une démocratie vivante. Concrètement, c'est dans cet esprit que la salle du conseil municipal a été réagencée afin de mieux accueillir le public. Les conseils feront prochainement l'objet d'une rediffusion pour faciliter l'accès au débat public. Des rencontres régulières entre élus et habitants ont démarré afin de créer de nouveaux espaces d'échange.

Le pluralisme et l'expression de sensibilités différentes sont une richesse pour notre démocratie locale. Le débat, les questions et propositions ont toute leur place. Cependant, cette liberté d'expression doit s'inscrire dans un cadre déontologique : respecter les personnes, s'appuyer sur des faits, défendre des idées et être constructif.

Nous agissons dans cet esprit : ouverts à l'échange, intransigeants sur le respect du cadre, résolus sur nos convictions, attentifs à toutes les contributions utiles et orientés vers l'avenir.

LA MINORITÉ

100 jours pour :

- trouver sa place comme élus de la minorité, dans une attitude complexe d'équilibriste, entre poil à gratter et avancées constructives,
- s'affirmer comme élus, au même titre que ceux de la majorité et se sentir légitimes de donner son avis, s'opposer, tenter de comprendre et argumenter pour représenter sainement et dignement les Lansiers qui ont trouvé notre programme pertinent et approprié,
- digérer et faire le deuil des projets entamés sur le mandat précédent et de ceux réfléchis et mûris pendant la campagne. Digérer, aussi, de ne pas avoir su convaincre et donc, se remettre en question,
- apprendre à être patients et à lâcher prise. Cinq élus pour une quinzaine de commissions municipales et autant intercommunales, ce n'est évidemment pas viable,
- constater, avec amertume, que certains élus de la minorité sont déconsidérés et que leurs actions passées sont conspuées.

D'aucun diront que c'est le jeu et qu'il faut l'accepter... de notre côté, nous ne l'acceptons pas, d'autant plus d'élus ayant prôné pendant toute la campagne, le respect, l'acceptation des idées de tous et la concertation bienveillante.

100 jours, donc, de hauts et de bas, d'incompréhension et d'attente mais beaucoup d'envie de bien faire.

100 jours de conseils municipaux un peu crispés, d'ordres du jour de réunions transmis à la dernière minute mais aussi d'ouverture et de main tendue, sur certains sujets.

100 jours d'engagement, pour Lans, pour vous, pour avancer.
lansnotrevillage@gmail.com
Facebook : Lansnotrevillage



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi
9h-12h et 14h-17h

- Vendredi
9h-12h et 14h -16h

04 76 95 40 44

mairie@lansenvercors.fr

www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-11h

♦ SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit en mairie sur rendez-vous uniquement :

- Lundi 9h-12h et 14h-16h30

- Mardi 9h-12h

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors

Directeur de la publication :

Violaine Vignon

Directeur de la rédaction :

Violaine Vignon

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro

Photo de couverture : Alto Parapente

Maquette : Guillaume Véfour

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors

Impression : Numéricopie - ZAE Les

Geymonds, rue des Tamagnards,

38250 Villard-de-Lans

Imprimé en 1500 exemplaires sur papier certifié PEFC

Distribution : DIP distribution

Cet exemplaire ne peut être vendu.

Ne pas jeter sur la voie publique.



PEFC

26
27

SAISON CULTURELLE



LE CAIRN
LANS EN VERCORS

Billetterie
www.lecairn-lansenvercors.fr
Offices de tourisme Lans en Vercors, Autrans & Méaudre